

**2011\_B179**

**OBJET : Développement économique et emploi - ZAE - Zone d'intérêt communautaire -  
Deuxième tranche des travaux de réhabilitation du pôle d'activités de Palette -  
Commune du Tholonet - Opération B6 - Bilan de clôture et quitus donné au mandataire**

Le 19 mai 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 mai 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Étaient Présents :**

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(s) avec pouvoir :**

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MORBELLI Pascale - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

**Excusé(s) :**

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

Dga Environnement Et Infrastructures  
Direction Des Infrastructures Et De L'aménagement  
Service Travaux Des Infrastructures Communautaires  
06\_05\_DIRIA\_b190511

**BUREAU DU 19 MAI 2011**

Rapporteur : Monsieur Roger Pellenc

**Objet : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ZAE - Zone d'Intérêt  
Communautaire - 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de réhabilitation du  
pôle d'activités de Palette - Commune du Tholonet - Opération B6  
- Bilan de clôture et quitus donné au mandataire.  
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la deuxième tranche des travaux de réhabilitation du pôle d'activités de Palette sur la commune du Tholonet, la SEMEPA avait obtenu le marché de délégation de maîtrise d'ouvrage publique. Aujourd'hui, les travaux et les délais de garantie de parfait achèvement sont achevés. Il s'agit de valider le bilan de clôture et de délivrer quitus à la SEMEPA.

**Exposé des motifs :**

Par délibération du Conseil Communautaire n°2006-A168 du 22 juin 2006, la Communauté du Pays d'Aix décidait de réaliser la deuxième tranche des travaux de requalification du pôle d'activités de Palette et de confier la maîtrise d'ouvrage à un mandataire. Le marché de délégation de maîtrise d'ouvrage publique a été attribué à la SEMEPA le 21 novembre 2006, sous le numéro 3C06M28.

Le programme portait sur le réaménagement de la voirie et la sécurisation de la RD7n ainsi que la réalisation d'un giratoire au bas du lotissement dit « l'Angesse ».

Les travaux sont terminés et le délai de garantie de parfait achèvement est expiré.

La SEMEPA sollicite aujourd'hui la délivrance du quitus correspondant à ce programme et nous a transmis le bilan de cette opération, dont le décompte définitif est le suivant :

<b>Montant de l'enveloppe financière prévue au marché TTC</b>	<b>1 442 308,00 €</b>
Montant rémunération SEMEPA versée	36 057,00 €

**Recettes SEMEPA**

Avance de la CPA TTC :	1 115 000,00 €
Produits financiers TTC :	71061,31 €
<b>Total SEMEPA TTC :</b>	<b>1 186 061,31 €</b>

**Dépenses SEMEPA :**

<i>Maîtrise d'œuvre</i>	35 508,99 €
<i>Travaux</i>	1 041 392,11 €
<i>Frais Divers</i>	34 909,82 €
<b>Total SEMEPA TTC</b>	<b>1 113 810,92 €</b>

<b>Solde disponible SEMEPA TTC :</b>	<b>72 250,39 €</b>
--------------------------------------	--------------------

En conclusion, l'analyse de ce décompte fait apparaître un solde créditeur de 72 250,39€TTC, lequel doit être reversé à la Communauté du Pays d'Aix.

### Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 sur la maîtrise d'ouvrage publique ;

VU la délibération n°2009 A143 du Conseil Communautaire du 29/07/09 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau

### Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

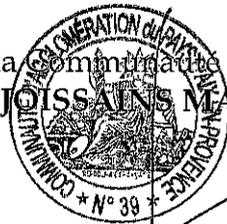
- **ADOPTER le bilan de clôture du mandat confié à la SEMEPA pour les travaux de réalisation de la deuxième tranche des travaux de réhabilitation du pôle d'activités de Palette sur la commune du Tholonet,**
- **DIRE que ce bilan fait ressortir un solde créditeur pour la Communauté du Pays d'Aix de 72 250,39 TTC,**
- **AUTORISER le Président à faire recette de la somme correspondante,**
- **DONNER quitus à la SEMEPA pour le marché visé dans l'exposé qui précède**

**OBJET : Développement économique et emploi - ZAE - Zone d'intérêt communautaire -  
Deuxième tranche des travaux de réhabilitation du pôle d'activités de Palette -  
Commune du Tholonet - Opération B6 - Bilan de clôture et quitus donné au mandataire**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
Maryse JOISSAINS MASINI



Acte rendu exécutoire par transmission  
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence  
Le **25 MAI 2011**